

Le sénateur Fergusson: J'aimerais en savoir plus long sur les bourses que l'association de M. Drummond accorde aux étudiants. L'argent provient-il de la communauté des membres de la communauté noire ou y a-t-il d'autres personnes qui font des contributions? Je pense que bien des gens seraient intéressés à vous aider s'ils étaient au courant.

M. Drummond: C'est une question confidentielle et je ne peux pas donner de noms, mais nous contribuons une partie nous-mêmes et d'autres personnes nous aident. Je respecte leur confiance, ils nous aident et ce ne sont pas des Noirs.

Une certaine demoiselle Annette Hill, qui est morte à Boston il y a quelques années, a légué aux Noirs des Maritimes et de l'Ontario une bourse évaluée à un million de dollars: pour y avoir droit il faut être Noir, de sexe masculin et Protestant. Cette bourse sera accordée à des jeunes gens de race noire de toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, des Prairies et de la Colombie-Britannique. C'est un nouvel employé de la scolarité étudiante, sans doute un avocat, qui a découvert l'argent. On l'appelle la bourse Annette S. Hill et nous essayons d'avoir accès à cet argent, qui n'est pas encore disponible.

Le sénateur Fergusson: Vous recevrez sans doute une foule de demandes.

M. Drummond: Les demandes sont déjà faites et nous n'avons même pas encore l'argent.

Le sénateur Fergusson: C'est très intéressant. Je ne vois pas pourquoi les bourses sont limitées aux hommes, les femmes aussi ont besoin de s'instruire.

M. Drummond: Oui. Il faut aussi être Protestant et moi je suis Catholique!

Le sénateur Inman: Y a-t-il beaucoup de jeunes parmi vous qui sont intéressés à poursuivre leurs études grâce à ces bourses?

M. Drummond: Oui, ils le sont tous. Tout jeune Noir dans cette région se rend compte qu'il a besoin d'une éducation pour survivre au système et même si cette éducation est celle des Blancs, il en a besoin pour aboutir à quelque chose et il pourra ensuite développer sa propre intelligence.

Le sénateur Inman: Constatez-vous chez vos jeunes le même écart entre les générations?

M. Drummond: Non, je ne le trouve pas. Je ne suis pas tu tout tracassé par l'écart entre les générations. Quand ma grand-mère disait quelque chose, on n'en discutait pas. D'accord, il y avait un écart! Je ne vois pas l'écart entre

les générations. Je ne m'en fais pas à ce sujet-là.

Le sénateur Inman: Je crois que le sentiment familial est très fort chez vous.

M. Drummond: Nous devons l'être, si nous voulons survivre. C'est en étant conscient de la famille que nous avons survécu 400 ans sur ce continent. Nous n'avons pas vécu mais nous avons survécu pendant 400 ans.

Le sénateur Inman: Les Blancs auraient bien besoin de s'inspirer de cet exemple.

Le sénateur Quart: Je viens du Québec et je ne suis pas de langue française mais je respecte mes concitoyens et je les comprends très bien. J'ai traversé le Canada plusieurs fois et je crois qu'il y a énormément de discrimination contre eux, beaucoup plus auparavant que de nos jours. Ne vous découragez pas trop, les choses s'arrangeront peut-être aussi pour vous.

En ce qui concerne la Main-d'œuvre, vous dites qu'il n'y a aucune communication entre les Noirs et le bureau de Main-d'œuvre. Serait-il préférable que le bureau de Main-d'œuvre engage un travailleur social Noir qui rendrait visite à vos gens, qui leur parlerait et qui leur donnerait assez de confiance pour qu'ils viennent s'adresser à la Main-d'œuvre? Serait-ce une bonne idée?

M. Drummond: Merci beaucoup. Je me demandais comment vous le proposer. Il y a deux ans, à Halifax, la Main-d'œuvre a entrepris un projet d'essai, installé un bureau sur la rue Gottingen, et embauché deux Noirs de la communauté pour travailler dans le bureau. Ces Noirs n'étaient pas des travailleurs sociaux diplômés. Le plus vieux était mon cousin. Ils ont trouvé et réuni les gens qui cherchaient du travail, ils les ont accompagnés et ont intercedé en leur faveur auprès des gérants chargés de l'embauchage. Ce fut un véritable succès.

On a envoyé un rapport écrit au gouvernement fédéral et aucune organisation de Noirs au Canada n'a réussi à en obtenir une copie depuis. Nous aimerions savoir où les choses en sont. La Commission des Droits de l'Homme en a demandé une copie, ainsi que la National Black Coalition et le Black United Front. On nous donne toutes sortes d'excuses, de platitudes et des banalités.

Le sénateur Quart: N'acceptez plus les platitudes et les banalités. Faites quelques entorses à la langue parlementaire dans vos lettres.

Le sénateur Fournier: Le rapport était-il favorable?